



Agent Orange, chronique 9 : De palliatif en pis-aller

Par [André Bouny](#)

Mondialisation.ca, 02 juin 2013

Région : [Asie](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Le 3 mai 2011, par l'intermédiaire de la radio vietnamienne *La Voix du Viêt Nam* (VOV), le Vice-président de l'Association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange / dioxine (VAVA), TRAN Xuan Thu, annonce que davantage de preuves ont été collectées sur les victimes de la dioxine et qu'elles permettraient d'emprunter une voie juridique différente de celle utilisée il y a sept ans dans le but d'ouvrir une nouvelle procédure contre les États-Unis :

VOV: Est-ce que VAVA a l'intention de poursuivre les compagnies chimiques américaines et lutter pour la justice d'une façon différente de celle entreprise il y a sept ans et qui n'a pas atteint ses objectifs?

M. TRAN: Malgré le temps qui passe, l'association continuera à rechercher la justice par tous les moyens juridiques possibles. Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. D'abord, nous exhortons la Chambre des représentants des États-Unis à compenser les victimes américaines et vietnamiennes de AO / dioxine. Et nous demandons au Congrès et à l'Administration américaine d'attribuer des subventions pour l'aide aux victimes. Le verdict de la Cour de New York n'est effectif que dans cet État. Même si ce tribunal a rejeté la plainte déposée par les victimes vietnamiennes, le Viêt Nam peut encore poursuivre dans un autre État des États-Unis. Les préparatifs sont en cours pour la phase finale. Le procès est prévu pour démarrer à la fin de 2011 ou au début 2012.

VOV: Les tribunaux américains ont rejeté une grande partie des preuves fournies par le Viêt Nam dans les procès précédents. Quelles sont les nouvelles preuves avancées?

M. TRAN: Nous avons rassemblé un large éventail de nouvelles preuves pour ce procès. Il ne fait aucun doute que les États-Unis veulent se dérober à leur responsabilité juridique et confiner le procès dans un État qui bloque. Les résultats finaux ne dépendent pas seulement de la défense des accusés, mais aussi du gouvernement étasunien.

VOV: Les maladies liées à la dioxine reconnues par les États-Unis sont très exactement celles que l'on peut constater au Viêt Nam. Sont-elles considérées comme faisant partie d'une nouvelle preuve convaincante pour une autre procédure judiciaire intentée par VAVA?

M. TRAN: Oui, c'est une preuve importante. Les États-Unis ont identifié 15 maladies, le Viêt Nam, 17. Ces maladies sont communes aux victimes des deux pays. Toutefois, les listes fournies par les deux parties ne comprennent pas de nombreuses autres maladies importantes causées par la dioxine, comme par exemple l'immunodéficience, très largement répandue mais qui passe inaperçue car elle n'est pas aussi aiguë [et spectaculaire] que les autres pathologies. En attendant, le gouvernement américain a subventionné toutes les victimes américaines qui souffrent d'une maladie figurant sur liste,

y compris ceux qui ont perdu 10 pour cent de leur capacité de travail. Cette pratique montre clairement que les États-Unis échappent délibérément à leur responsabilité pour les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.

VOV: Les États-Unis se sont coordonnés avec le Viêt Nam pour un traitement des questions liées à l'Agent Orange. Toutefois, le versement des moyens financiers est lent. Combien la partie américaine a débloqué jusqu'à présent?

M. TRAN: La partie américaine a réalisé [sans la reconnaître] sa responsabilité sous la forte pression des deux communautés nationales, et celles internationales. Ils reconnaissent les effets néfastes de l'Agent Orange [pour les leurs]. Ceci est considéré comme une première étape dans la lutte pour la justice des victimes vietnamiennes. Les États-Unis ont augmenté l'aide financière d'année en année, passant de 3 millions de dollars en 2007-2009 à environ 15 millions à l'heure actuelle. Mais, autant que je sache, les États-Unis ont dépensé des milliards de dollars pour soutenir leurs milliers de vétérans victimes de l'Agent Orange, quelle somme devraient-ils allouer aux 4 millions de victimes vietnamiennes... ? c'est encore trop peu en rapport à leurs souffrances. En outre, cet argent promis est alloué à une décontamination partielle de « points chauds » sur l'environnement, mais les États-Unis doivent aussi prendre en charge les victimes...

VOV: Dans une récente interview vous avez dit qu'il y aurait un large éventail d'activités visant à soutenir les victimes, y compris la construction de centres dans les provinces et les villes. Comment avancent ces projets?

M. TRAN: Le 10 août 2009, Journée des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, nous lanceront un programme de collecte de fonds dans le but de mobiliser 64 milliards de Dongs [un peu plus de 2 millions d'euros] en cinq ans. Ainsi, nous aurons assez d'argent pour construire 58 centres d'un coût de 500 millions de Dongs chacun [18 500 euros]. Nous avons déjà construit 12 centres sans compter les 10 autres financés par l'État. Notre projet de construction de ces centres dans toutes les provinces et les villes seront achevés d'ici 2013. Initialement, chaque centre doit prendre en charge des dizaines d'enfants de dernière génération victimes de l'Agent Orange. Nous venons de soumettre un plan au Vice-premier ministre, Nguyen Thien Nhan, pour construire trois grands centres à Hanoi, Da Nang et Ho Chi Minh-Ville pour dispenser des soins aux victimes solitaires et parents des victimes sans soutien familial.

VOV: Quelles sont les activités qui marqueront ce 50e anniversaire du premier épandage d'Agent Orange sur le Viêt Nam ?

M. TRAN. Une conférence nationale est prévue le 10 août pour marquer cet anniversaire. L'événement sera l'occasion pour nous de remercier deux communautés nationales, ainsi que d'autres, internationales, qui aident nos victimes de l'Agent Orange et tiennent les États-Unis pour responsables des conséquences de la guerre. Un large éventail d'activités sera organisé à travers le pays. Une première conférence nationale, début juillet, rendra hommage aux victimes. Une autre, du 6 au 9 août, concernera les premiers soins à donner aux victimes de l'Agent Orange, des visites et des cadeaux seront rendues et données aux victimes. Actuellement VAVA se prépare à ces activités. À partir d'aujourd'hui jusqu'au 10 Août, Hanoi organisera une série d'activités, comme un requiem pour les victimes, une visite au cimetière de Truong Son à Quang Tri, une commémoration à l'occasion du 50^e anniversaire de la propagation de l'Agent Orange sur le Viêt Nam (10 août) et des soins médicaux gratuits pour 10.000 victimes.

VOV: Merci beaucoup.



Vue aérienne au Centre du Viêt Nam, mars 1968. La fin de cette guerre visant l'anéantissement total du pays est encore très loin... Défoliations et bombardements aveugles à perte de vue afin que le Viêt Nam « retourne à l'Âge de pierre », selon le général Curtis E. LeMay, fervent partisan de l'utilisation de la bombe atomique sur ce pays.

Par ailleurs, ajoute VOV, la Fondation Ford et l'Institut américain Aspen ont réaffirmé la nécessité du plan d'aide qu'ils préconisent pour le règlement des conséquences de l'Agent Orange au Viêt Nam. Selon un communiqué de presse de ces deux organisations daté de lundi, une subvention de 1,6 million de dollars de la Fondation Ford permettra à l'Institut Aspen de poursuivre ses activités de soutien au programme consacré à l'Agent Orange au Viêt Nam lancé par le Groupe de dialogue États-Unis/Viêt Nam. Ces activités se concentreront sur la recherche de fonds publics et privés pour régler les effets persistants de l'Agent Orange, ainsi que sur l'appel aux spécialistes afin que les projets au Viêt Nam puissent répondre aux besoins des victimes. En juin 2010, ce Groupe de dialogue avait préconisé un plan de mobilisation de 300 millions de dollars pendant dix ans pour aider le Viêt Nam à régler les conséquences de l'Agent Orange. Ces derniers temps, la Fondation Ford et l'Institut Aspen ont joué un rôle central dans l'élaboration d'un programme caritatif bipartite, afin d'améliorer les connaissances des décideurs politiques américains en la matière. Lancé en 2007 et co-présidé par Walter Isaacson, l'Institut Aspen et le Groupe de dialogue a appelé au soutien des efforts visant à régler les séquelles sur l'homme et l'environnement provoqué par ce poison utilisé durant la guerre au Viêt Nam. En 12 ans, la Fondation Ford a octroyé 17 millions de dollars pour appuyer les efforts de règlement des conséquences de l'Agent Orange au Viêt Nam.

Le 16 mai, *vietnamplus* informe qu'une étude du Centre médical chargé des problèmes que connaissent les vétérans de l'État de Louisiane (États-Unis) établissait une relation entre l'Agent Orange et le cancer du rein. Il y aurait donc un lien entre le défoliant et le cancer du

rein chez les anciens combattants américains exposés à l'Agent Orange au Viêt Nam. Les chercheurs ont examiné les données de 297 patients souffrant d'un cancer du rein pour la période 1987-2009 et constaté que des patients, âgés de 39 à 63 ans quand ils avaient été diagnostiqués, avaient été exposés à l'Agent Orange. Lors d'une conférence de presse tenue le 13 mai 2011 suite à la réunion annuelle de l'Association d'urologie des États-Unis à Washington, le docteur Anthony Y. Smith a déclaré: « Nous savons que l'Agent Orange contient des produits chimiques extrêmement toxiques, et ceux-ci sont connus pour être hautement cancérigènes. Les chercheurs continuent leur travaux pour pouvoir affirmer avec certitude que l'exposition à ces produits chimiques constitue un facteur de risque de cancer du rein », a-t-il ajouté. Ces dernières années, l'Institut de Médecine relevant de l'Académie nationale des sciences des États-Unis a confirmé qu'il y avait un lien entre l'Agent Orange et plusieurs maladies, dont les leucémies lymphoïdes ou les sarcomes des tissus mous.

Le 29, *world.kbs.co.kr* relate la vive polémique autour de la révélation sur l'enfouissement de défoliants par l'armée américaine dans le sol sud-coréen. L'affaire a éclaté après la diffusion, le 16 mai, par KPHO-TV, une chaîne américaine, et les témoignages de trois anciens soldats américains qui ont servi dans les années 1970 dans la base de Camp Carroll, à Chilgok, au sud-est du pays. Steve House, l'un des témoins, a affirmé qu'il avait enseveli des barils de 200 litres sur lesquels étaient inscrits *Composé Orange Vietnam*. Robert Travis, se souvient, quant à lui, de 250 containers qu'il avait fait rouler un par un pour les enterrer. KPHO-TV qui a diffusé ces témoignages a évoqué le risque de l'éventuelle contamination des eaux souterraines. Depuis, la société sud-coréenne est sous le choc et s'inquiète que les autres bases militaires américaines connaissent le même problème. Les défoliants étaient utilisés comme arme chimique quand l'armée voulait faciliter le combat en zone forestière ou priver son ennemi de nourriture. L'usage de cet herbicide hautement toxique provoquant cancers ou dérèglements du système nerveux, entre autres. De nombreux vétérans qui ont participé à la guerre du Viêt Nam souffrent aujourd'hui encore des effets secondaires. La récente enquête épidémiologique menée auprès des habitants de Chilgok qui montre une mortalité due aux cancers et maladies neurologiques relativement élevée vient renchérir la préoccupation des Sud-Coréens sur la contamination des sols et nappes phréatiques par l'Agent Orange. Ainsi, les autorités sud-coréennes se sont empressées d'entamer une évaluation environnementale urgente dans cette région. Et les gouvernements sud-coréen et étasunien se sont mis d'accord pour mener une enquête conjointe. Ils vont ainsi créer une équipe d'investigation officielle qui sera opérationnelle dès la semaine prochaine, lorsque des experts américains arriveront en Corée du Sud. Par ailleurs, l'Institut national de recherche environnementale (NIER) a relevé, le 27 mai, des échantillons d'eaux souterraines dans dix endroits différents aux environs de Camp Carroll [lire sur [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca). l'article du 8 juin 2011 <http://www.mondialisation.ca/50-me-anniversaire-du-premier-pandage-d-agent-orange-au-vi-t-nam/25180>]. Les investigations conjointes sont donc bien entamées. En tout cas, la coopération des autorités américaines est inhabituellement prompte, si on considère qu'elles se montraient jusqu'à maintenant plutôt réticentes à coopérer lorsque surgissait un problème qui impliquait un GI ou une base. Selon certains, c'est parce que les Américains redoutent que l'affaire de l'Agent Orange provoque une fois de plus un ressentiment anti-américain chez les Sud-Coréens. En effet, dans le passé, l'image des États-Unis a été mise à mal par certaines affaires. La mort de deux collégiennes percutées par un char américain avait été en 2002 à l'origine de grandes manifestations anti-américaines. La transparence des autorités des deux pays dans les investigations décidera du sentiment du peuple sud-coréen.

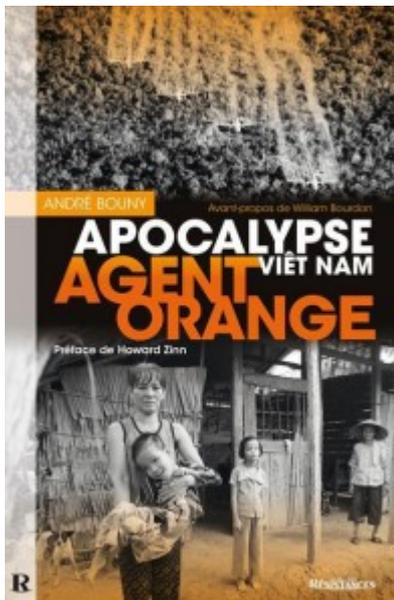
Le dernier jour de ce mois de mai 2011, *vietnamplus* rappelle qu'il y a bien eu épandage d' « Agent Orange » par l'armée américaine en Corée dans la zone démilitarisée (DMZ) au milieu des années 1950 [« Agent Orange » est ici employé en terme générique: à cette époque il s'agissait des Agents Pourpre, Vert et Rose, contenant davantage de dioxine que n'en renfermera l'Agent Orange lui-même], affirmation constaté par un sergent-chef de l'armée sud-coréenne, rapporte lundi l'Agence de presse sud-coréenne *Yonhap*. Eum Donam, militaire sud-coréen à la retraite âgé de 77 ans, a déclaré que des avions de l'armée américaine ont répandu trois ou quatre fois par mois de l' « Agent Orange » dans la DMZ en 1955 [et aussi en juillet 1968, lire le livre *Agent Orange-Apocalypse Viêt Nam*, p. 152] alors qu'il était en poste à proximité de cette dernière. Il a affirmé que ces épandages n'ont été effectués que par l'armée américaine sans aucune participation de l'armée de son pays. De fait, cet ancien militaire dont les doigts sont déformés et la jambe gauche paralysée depuis 20 ans a été reconnu, en 2007, victime de l' « Agent Orange ». Ce rappel d'information a été communiqué alors que l'enquête conjointe entre la République de Corée et les États-Unis dans le cadre d'une plainte sur l'enfouissement d' Agent Orange par l'armée américaine sur le territoire sud-coréen il y a de plus de trois décennies est accélérée. Le même jour, la République de Corée et les États-Unis ont prélevé des échantillons d'eau et de terre en 15 endroits différents à proximité de la base militaire américaine de Carroll (Chilgok, environ 216 km de Séoul) pour analyse. Auparavant, les enquêteurs des deux pays ont analysé plusieurs autres échantillons de terre prélevés sur quatre autres sites. Pour les besoins de cette enquête, le ministère sud-coréen de la Défense a créé un groupe spécial pour étudier l'environnement de 85 anciens sites militaires américains. L'information que des barils d'Agent Orange sont enfouis sur le territoire sud-coréen depuis plus de 30 ans a inquiété l'opinion sud-coréenne. De nombreuses études scientifiques ont démontré que les militaires comme la population civile qui ont été en contact avec ce défoliant toxique sont atteints de maladies - dont divers types de cancer - et que leur descendance est frappée de malformations congénitales et de troubles fonctionnels.

André Bouny

p.-s. actualité : <http://roadsmag.com/187958676565/>



André Bouny, pt du *Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange*, auteur de « Agent Orange, Apocalypse Viêt Nam », Éditions Demi-Lune, 2010, Paris :<http://www.editionsdemilune.com/agent-orange-apocalypse-viet-nam-p-33.html#Description-du-livre>



La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [André Bouny](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [André Bouny](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca